

**Présents** : Sébastien ALLAGNAT, Irène BADIN, Serge BIESSY, Abdelkader BOUKACEM, Jean-Luc FAYET, Jean-Charles GALLET, Martine GAUTHIER, Gilbert LAVAL, Jean-Pierre LOVET, Jean-Luc MION, Yvette MOLLON, Michel NOEL, Jean-Michel POINARD, Anne-Marie RABATEL, Bernard TALBOT, Carine TONEGHIN, Cécile VINCENT

**Excusés** : Nadine TRUFFAUT (pouvoir Abdelkader BOUKACEM)

Madame Cécile VINCENT est nommée secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 20 heures. Madame Nadine TRUFFAUT est excusée (pouvoir à Abdelkader BOUKACEM) ; Monsieur Sébastien ALLAGNAT absent ; Monsieur Jean-Luc MION, indisponible pour le début du conseil municipal, devrait rejoindre l'assemblée en cours de séance.

### **Approbation de la séance précédente**

Aucune modification n'est signalée. Le compte-rendu est donc adopté à l'unanimité.

### **Délibérations et délégations**

Le Maire informe l'assemblée des délibérations et délégations prises depuis la dernière séance.

Délibérations :

- réforme de la fiscalité de l'urbanisme : taxe d'aménagement
- création de la commission « comité des fêtes »
- résultats de l'appel d'offre pour la construction d'un restaurant scolaire, de salles de classe et cheminements piétons
- projet de fermeture du bureau de Poste de Saint-Victor de Cessieu
- Tarifs de location des équipements communaux

Délégations :

- CDD Marianne CHABROUD (remplacement adjoint technique) et Richard BERTHIER

### **Nouveaux points**

#### **1/ Point financier**

Monsieur le Maire fait un point sur la situation financière de la commune à début novembre.

Il présente ensuite une proposition d'emprunt, dans le cadre de la construction du restaurant scolaire, en sachant que deux options sont envisagées :

- taux fixe,
- taux variable

Et la possibilité d'emprunter tout de suite la totalité de la somme nécessaire ou une partie seulement et le solde plus tard.

Les négociations avec les établissements bancaires sont en cours.

#### **Il est proposé au Conseil municipal**

- d'autoriser le Maire à poursuivre les négociations en vue de conclure le contrat au plus tôt.

Résultat du vote :

- **Opposition** : 0
- **Abstention** : 0
- **Approbation** : 16

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 2/ Personnel

### **2.1. Contrat groupe d'assurance du personnel**

La commune adhère actuellement à un contrat d'assurance, qui permet le remboursement d'une partie du coût salarial des agents en congés de maladie (accident de travail et maladies imputables au service, longue maladie, maladie longue durée, maternité / adoption / paternité, maladie ordinaire, temps partiel thérapeutique, mise en disponibilité d'office pour maladie après épuisement des droits à congés et avant commission de réforme, infirmité, allocation d'invalidité temporaire).

Ce contrat arrive à échéance le 31 décembre 2011.

Le Maire rappelle que la commune a, par la délibération du 09 février 2011, demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère de négocier un nouveau contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge.

Au terme de cette consultation, l'offre présentée par le groupement conjoint DEXIA SOFCAP/GENERALI, a été retenue.

#### **Il est proposé au conseil municipal :**

D'adhérer au contrat d'assurance groupe proposé par le Centre de Gestion de l'Isère pour les collectivités, selon les termes du contrat proposé, pour une durée de 4 ans.

- **Opposition : 0**
- **Abstention : 0**
- **Approbation : 16**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **2.2 Avantages sociaux**

Le Maire présente le dispositif légal du régime de primes susceptibles d'être versées aux agents territoriaux, en fonction de leur grade ou des missions particulières qu'ils effectuent, en sachant qu'il revient ensuite à chaque collectivité :

- d'accorder ou non un régime indemnitaire à ses agents (la commune de Saint-Victor de Cessieu a opté pour cette possibilité depuis de nombreuses années).
- de définir l'enveloppe globale consacrée au versement de ces primes.

C'est ensuite à l'autorité territoriale (le Maire) qu'il revient d'accorder à titre individuel le régime de primes, selon des critères établis.

Compte-tenu de mouvements de personnel et de l'évolution de carrière des agents, il convient de redéfinir l'enveloppe globale du régime indemnitaire, filière par filière, cadre d'emploi par cadre d'emploi.

Par ailleurs, il est proposé de redéfinir les groupes hiérarchiques dans lesquels les agents sont inclus, et qui permettront de leur affecter un régime de prime spécifique.

Ce régime indemnitaire n'ayant pas été réévalué depuis plusieurs années et la possibilité de mettre en place des chèques déjeuner ayant été abandonnée car ne pouvant pas bénéficier au plus grand nombre d'agents (notamment ceux qui déjeunent sur place au restaurant scolaire), le souhait est que les montants puissent être revus à la hausse, dans la limite des possibilités budgétaires de la commune.

### **Il est proposé au conseil municipal :**

- de valider l'enveloppe de crédit global, qui permettra une réévaluation du montant actuellement versé aux agents,
- de valider les groupes hiérarchiques proposés, qui seront ensuite présentés en comité technique paritaire au centre de gestion de l'Isère

- **Opposition : 0**
- **Abstention : 0**
- **Approbation : 16**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **2.3 Personnel technique**

Monsieur le Maire rappelle que suite au départ de Bruno TONEGHIN, une procédure de recrutement a été lancée pour un poste d'ouvrier polyvalent au sein du service technique de la commune.

Une quarantaine de candidatures a été reçue. 7 personnes ont été convoquées en entretien devant une commission de recrutement composée du Maire, des trois premiers adjoints et de la directrice des services.

La personne retenue est Monsieur Mickaël DIMITRIOU, qui devrait prendre ses fonctions au mois de décembre.

Par ailleurs, il est proposé au Conseil municipal de voter en faveur du recrutement d'agents contractuels en contrat d'accompagnement dans l'emploi (mesure d'aide à l'embauche en faveur d'un public en difficulté d'emploi, qui se formalise par la signature d'une convention avec Pôle Emploi, pour un contrat de 24 heures/semaine, d'une durée de 6 à 24 mois).

Une personne pourrait ainsi être recrutée pour renforcer l'équipe du service technique.

- **Opposition : 0**
- **Abstention : 0**
- **Approbation : 16**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3/ Antenne relais Orange : convention de bail**

L'AREA a une obligation de couvrir ses autoroutes par un réseau de téléphonie mobile. Or, une zone située sur la commune n'est pas desservie actuellement.

En partenariat avec ORANGE, la décision d'implanter une antenne relais a été prise, à laquelle la commune n'a pas les moyens de s'opposer.

Cette implantation peut se faire soit sur un terrain communal (chemin des dames), moyennant le versement d'une redevance annuelle à la commune soit sur un terrain de l'AREA.

**Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire à signer la convention de bail avec ORANGE.**

Yvette MOLLON attire l'attention de l'assemblée sur la nécessité d'informer la population.

Effectivement, Monsieur le Maire précise que des réunions publiques seront organisées par ORANGE.

Résultat du vote :

- **Abstentions : 2**
- **Oppositions : 0**
- **Approbation : 14**

La proposition est adoptée à la majorité.

#### **4/ Commission comité des fêtes : validation des tarifs et des conditions de location**

Jean-Pierre LOVET rappelle que la commission « comité des fêtes » a été validée en conseil municipal au mois d'octobre.

Concernant la location du matériel, il est nécessaire :

- de définir la liste des bénéficiaires de ce matériel (à titre gratuit ou onéreux)
- de fixer les tarifs de location.

Un tableau récapitulatif est soumis à l'assemblée, reprenant ces deux points.

Monsieur le Maire soumet au vote les conditions de prêt ou de location du matériel et les tarifs correspondants.

- **Opposition : 0**
- **Abstention : 0**
- **Approbation : 16**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **5/ Caisse des écoles : signature de la convention autorisant le paiement par carte bancaire, en ligne**

Actuellement, les parents qui utilisent les services de la cantine et/ou de la garderie périscolaire ont la possibilité de régler leur facture par chèque, par prélèvement bancaire ou par paiement en espèces à la trésorerie.

La possibilité de régler par carte bancaire va maintenant leur être offerte (« service TIPI »).

Pour cela, il convient que la commune signe une convention de partenariat avec la DGFIP (direction générale des finances publiques) qui régit les modalités de mise en œuvre et du fonctionnement de ce service, qui implique une modification dans la présentation des factures.

#### **Il est proposé au conseil municipal**

D'autoriser le Maire à signer cette convention.

- **Opposition : 0**
- **Abstention : 0**
- **Approbation : 16**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **Compte-rendu des adjoints**

### **Gilbert LAVAL – Voirie, environnement**

Voirie :

- les accotements sont maintenant terminés
- Le budget pour la pose du point à temps est de 16 000 €
- La facture totale pour les trottoirs s'élève à 7 000 €

Environnement :

Des panneaux de signalisation ont dû être changés suite à des dégradations.

Un stop a été rajouté au carrefour de Fontenailles (ce croisement aura désormais 2 stops, ce qui devrait renforcer la sécurité)

L'assainissement chemin du Luminaire est également terminé.

Electrification :

Poste du Tardivet réceptionné : 10 713 € sont pris en charge par la commune.

Une réflexion sur l'enfouissement des lignes du Tardivet a été engagée (65 % de subventions mobilisables).

La CCVH travaille également sur un projet de passage surélevé dans ce même secteur.

### **Jean-Pierre LOVET, Affaires scolaires et personnel :**

Jean-Pierre LOVET fait le point sur les montants impayés de cantine et de garderie pour les années 2009, 2010 et 2011.

D'une manière générale, ces impayés représentent moins d'un pour cent des montants facturés.

### **Serge BIESSY, bâtiments communaux :**

Ecoles :

- Ancienne école maternelle : travaux de peinture et de changement de fenêtres sont terminés. Les extincteurs et blocs de secours ont également été changés.
- Le 15 novembre : visite de sécurité effectuée par les pompiers.

Mairie :

- Des devis ont été demandés pour changer fenêtres de la mairie.

Gymnase :

- le panneau de basket extérieur a été repeint.
- Un disjoncteur va être changé.
- Devis pour temporisation des lumières des vestiaires foot et basket vont être établis

Restaurant scolaire :

- réunion le 17 novembre 2011 à 14 heures pour signature des entreprises. Le chantier devrait débuter environ un mois après.

Démolition du local des cantonniers :

- devis reçu pour désamiantage.

### **Martine GAUTHIER, affaires sociales, CCAS :**

CCAS : prospection terminée pour la confection des colis de Noël. Réunion le 10/11 à 20 heures pour choisir les produits.

Concert à l'église : il se fera le samedi 12 mai 2012.

### **Jean-Luc FAYET, animation :**

Cérémonie du 11 novembre : les enfants de CM2 vont participer pour la première fois (poème + chant de la Marseillaise). La cérémonie est prévue à 09 H 30.

Marché de Noël : 26 et 27 novembre.

- samedi 26 : début de l'exposition à 17 heures. Repas choucroute proposé par la commission communale.
- dimanche 27 : exposants toute la journée. L'association Génération Moulinstock propose un repas le dimanche midi.

Travaux de Vallin :

- le parking est terminé ; le terrain boueux au départ commence à se tasser.
- le chemin est en cours de réouverture.

### **Abdel BOUKACEM, information et communication :**

Le panneau fonctionne bien. Plusieurs éléments ont été communiqués (marché de Noël, collecte de sang le 25 novembre notamment) ; un souci sur l'horloge est toutefois à signaler.

Bulletin de fin d'année : des retours ont déjà été faits par les élus et les associations.

Site Internet : des nouvelles rubriques ont été créées (par exemple : ce qui a été fait en 2011 ou encore « où sortir »). La rubrique « associations » devrait être développée.

### **Compte-rendu CCVH**

- Ouverture des plis de la maison de l'Hien le 09 novembre.
- La déchetterie a rouvert le lundi 07 novembre.
- Vendredi dernier, l'exécutif a été reçu par la commission départementale de coopération intercommunale, dans le cadre du schéma de coopération intercommunale.
- rappel du souhait de ne pas reprendre la compétence collège par la communauté de communes.
- commission « déchets » le 22 novembre sur les points d'apport volontaires.

### **Questions diverses**

#### **- La Poste :**

Le courrier de notification du refus de fermeture a été envoyé à la direction de la Poste et à divers élus.

Le collectif de défense du service public postal a transmis son compte-rendu à la mairie, à la suite de la remise de pétition.

Une réunion commune-collectif de défense/municipalité va être organisée.

#### **- Etude d'aménagement du centre bourg :**

- 3 réunions ont été organisées :
  - . deux avec le bureau municipal
  - . une avec un groupe ressources, sur site ; la prochaine réunion est programmée le 28 novembre.

#### **- Maison médicale :**

- le projet avance également, à la fois sur l'aspect médical (projet présenté à l'ARS à la fin du mois) et immobilier.

#### **- Problème de fumée, brulage de plastique et caoutchouc :**

Des entreprises procèdent à des brûlages très dérangeants pour le voisinage.

Il va être rappelé qu'il est interdit de brûler à l'air libre ce type de matériau.

- **Sécurité** : il est signalé que les marches pour accéder au gymnase ne sont pas éclairées, ce qui pourrait provoquer des chutes.

**Séance levée à 22 h 30**